

# ALTERNATIVES CITOYENNES

Bimestriel d'information et d'échanges du Programme Concerté Pluri-Acteurs - PCPA-Congo

Siège : Case J-043 V-OCH-Moungali III - Brazzaville

Directeur de publication: Félix BATANTOU OUMBA; email: [bajeantfelix@gmail.com](mailto:bajeantfelix@gmail.com)

Le contenu de ce journal ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position du Gouvernement congolais, du ministère français des Affaires étrangères et européennes et de l'Union européenne.

NUMERO 001 - Août - Novembre 2009

Gratuit

## Éditorial

### Qu'est-ce qui se dégage du 6<sup>e</sup> COPIL en termes de feuille de route ?

Les 20 et 21 octobre 2009, Brazzaville a accueilli la sixième session du Comité de pilotage de notre programme. L'événement a toujours été un moment important du Programme concerté pluri-acteurs (PCPA-Congo). Nous nous arrêtons un instant pour faire le suivi des activités menées par le programme pendant les trois derniers mois dans les quatre localités d'intervention : Ouessou, Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire, et nous nous projetons dans l'avenir en décidant des grandes orientations pour les trois prochains mois. Cette fois, concernant les acquis de notre programme nous avons décidé de les consolider, de les valoriser, de communiquer à ce propos, et d'anticiper.

Trois temps forts ont structuré ce copil : la question de la collecte des données auprès des organisations de la société civile (OSC) pour l'élaboration du référentiel des bonnes pratiques associatives, les formations sur la vie associative, et la préparation de l'évaluation à mi-parcours de notre programme.

Les rencontres pour le référentiel de bonnes pratiques associatives ont révélé nombre de faiblesses et forces des OSC. Pour avoir un document qui révèle les pratiques actuelles de la vie associative congolaise, la formation a apporté un double effet : régulateur et correcteur. Quatre modules de formation ont été mis à la disposition des OSC : organisation et fonctionnement d'une association ; les techniques de conduite de réunion ; la planification et le reporting ; et la gestion comptable et financière d'une association. Pour une mise en œuvre effective, 20 sessions de formations ont été réalisées soit 12 à l'intérieur du pays et 8 à Brazzaville.

Des avis des organisations de la société civile qui ont bénéficié de cette formation, les modules choisis étaient ceux qui étaient attendus. Mais le besoin de formation reste entier. Les OSC voudraient combler toutes leurs attentes à la lumière de la série de formations.

Le PCPA est entrain d'apporter sa pierre à l'édifice, les formations ont été données, il reste à mettre en pratique les acquis et à les valoriser. Le plaidoyer est une marche qui vaut la peine d'être franchie sur cette pyramide dont le sommet est la crédibilité de notre société civile.

Les deux sessions bilan pour les animateurs du référentiel de bonnes pratiques associatives et les formateurs viennent de se tenir avec à la clé une lueur d'espoir pour les projets. Lesquels demandent, à être cadrés et accompagnés. Le service appui aux projets s'y attèle. Pour cadrer les pratiques post formation, l'équipe de la Cellule exécutive, sera davantage sur le terrain pour s'imprégner et bien comprendre l'avancée des projets.

Le Copil a également travaillé sur les termes de références de l'évaluation à mi-parcours de notre programme. Cet exercice se tiendra en février et mars prochains, par deux consultants. Cette évaluation nous permettra de faire le bilan de ces deux premières années et d'avoir des propositions de recadrage et de réorientations du programme, qui nourriront des ateliers de concertation en région avant une validation par la prochaine Assemblée plénière. Les évaluateurs travailleront plus précisément sur la gouvernance et l'exécutif, la concertation avec les pouvoirs publics, la pertinence du dispositif de mise en œuvre et des activités et enfin le dimensionnement du programme en termes géographiques, de nombres de membres et de thématiques.

Enfin, nous sommes heureux de vous annoncer la création d'un nouvel outil de communication qui s'ajoute à notre bulletin d'information : le site internet, accessible sur [www.pcpa-congo.org](http://www.pcpa-congo.org).

La Rédaction



## Comité de pilotage du PCPA-Congo

### La sixième session s'est tenue



Alternatives Citoyennes vous présente les vœux  
les meilleurs de nouvel an.  
[www.pcpa-congo.org](http://www.pcpa-congo.org)

## CFSI — PCPA Congo

Jean Louis VIELAJUS, Délégué général  
du CFSI, plaide pour une grande visibilité  
des activités et résultats du PCPA-Congo

## Le Service appui aux projets

### Les projets : l'heure du bilan

COMMUNIQUER C'EST CRÉER LE DIALOGUE CHAQUE JOUR

PROJEG (PCPA-GUINEE)**La société civile nantie de trois outils de concertation**

Le résultat sur le terrain prouve à suffisance que le PCPA Guinée appelé PROJEG poursuit ses missions normalement. Placé sous la Coordination nationale de Moctar DIALLO le PCPA-Guinée, qui a été mis en place après l'échec des négociations entre la France et la Guinée dans le cadre de la signature d'un Contrat de Développement Désendettement (C2D) en 2003. L'idée du PCPA a commencé à émerger lors de ces concertations mais le programme n'a été réellement mis en place qu'en 2007. Le PROJEG a déjà permis à la société civile guinéenne d'acquérir trois outils précieux de dialogue dont l'usage donne les résultats escomptés.

**N**aissance du «FORUM des FORCES VIVES» étaient suspendus par les autorités militaires. C'est de ces initiatives que le «FORUM des FORCES VIVES» est né.

L'aménagement d'un espace de concertation entre les deux composantes fortes et les plus structurées de la Société civile guinéenne que sont l'Inter Centrale Syndicale (Regroupement de 4 Centrales Syndicales) et la plateforme des réseaux d'organisations de la Société civile en l'occurrence le Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne (CNOSCG). Le PROJEG a mis à disposition ses ressources (Humaines, Financières) pour appuyer le travail de la société civile organisée dans la formulation de propositions communes de sortie de crise.

Les résultats issus de ce travail collectif des OSC leur a permis de rencontrer les autres acteurs que sont les partis politiques sur une démarche de sortie de crise et pour le rétablissement d'un certain nombre de droits qui

**La construction d'un dialogue citoyen**

L'accompagnement d'initiatives de la Société Civile pour mener le débat sur la transition aux niveaux des acteurs locaux afin que le débat ne soit pas uniquement l'affaire des Etats Majors de la Société Civile et des Partis Politiques. C'est la construction d'un dialogue citoyen à l'échelle locale avec la participation de toutes les couches sociales et socio professionnelles.

Ce débat a permis aux citoyens de s'exprimer sur l'impact que l'état d'exception a eu sur le coût de la vie, les conditions de sécurité, l'accès aux services de base et tant d'autres sujets qui les préoccupent. Ils ont pu formuler aussi des propositions de sortie de crises et les actions à développer pour amener la junte à quitter le pouvoir dans le cadre



Session du collège régional de Conakry en février 2009

d'une transition apaisée.

**Soutien d'initiatives locales pour la prévention de conflits à caractère ethnocentrique**

Le PROJEG dispose d'un outil dénommé «Ligne de Réactivité» qui lui permet de soutenir des initiatives répondant à l'actualité guinéenne. Suite aux événements du 28 septembre

2009 en Guinée, des risques d'affrontements ethniques, entretenus par des informations tendancieuses, ont tendance à détériorer le climat social.

L'initiative du programme vise à sauvegarder la paix et l'unité nationale en organisant des concertations dans les quatre régions naturelles de la Guinée et dans la zone

spéciale de Conakry. Ces concertations ont pour objectif de faire comprendre aux populations que les gouvernants doivent agir au nom de l'Etat et non comme des représentants d'une communauté, d'une ethnie ou d'une région.

**Pierre BEDI**

**ALTERNATIVES CITOYENNES**

Siège: Case J 043 V OCH Moungali III Brazzaville  
République du Congo

Email: pcpacong@yahoo.fr  
Tél: + 242 538 34 24 / 645 35 57

Journal édité le par le Programme concerté pluri-acteurs Congo sous la responsabilité juridique de l'Association Terre et Village (ATV).

**Directeur de publication** : Félix BATANTOU OUMBA

**Rédacteur en Chef** : Justin MAMBIKI

**Comité de rédaction :**

Jean-Louis VIELAJUS, Delphine ARNOULD, Roger BOUKA OWOKO, Anne COLLEHT TAFARO, Bernard PIROT, Jean Christophe AYA YOMBO, Olga Mireille KABANABANDZA, Alain Francis MBEMBA, Félix BATANTOU OUMBA, Justin MAMBIKI.

**Imprimerie**: ARVO

**Tirage**: 2000 exemplaires

**Montage** : Service de communication du PCPA-Congo

CFSI — PCPA Congo

## Jean Louis VIELAJUS plaide pour une grande visibilité des activités et résultats du PCPA-Congo

Participation, partenariat, persévérance sont les maîtres mots de Jean Louis VIELAJUS, Délégué général du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) aux membres du PCPA au Congo et en France, à l'issue de la sixième session du Comité de pilotage. Cette trilogie, si elle est appliquée permettra au programme de donner des fruits qui feront l'objet d'une grande visibilité en même temps que les activités. Le Délégué général du CFSI s'est également exprimé de façon très concise sur les travaux du comité de pilotage et les activités du programme.

**V**ous venez de prendre part aux travaux du comité de pilotage à Brazzaville, peut-on connaître vos impressions ?

« Le Comité de pilotage du PCPA s'est réuni deux jours durant à Brazzaville. Ce fut un moment de travail intense, avec un ordre du jour chargé. La Cellule exécutive du programme avait préparé de nombreux documents de travail. Sur cette base, le débat a été riche et animé par le sens de l'intérêt général. Finalement, le Comité de pilotage s'est accordé sur l'ensemble de décisions nécessaires à la poursuite du programme pour les mois à venir ».

**C'est le 6<sup>e</sup> COPIL depuis le lancement du programme,**

que pourriez-vous dire à propos de la mise en œuvre du programme ? Et que diriez-vous des projets que vous avez visités ?

« Nous avons pu apprécier tout le travail accompli en un temps « record ». 18 projets sont mis en œuvre par des organisations membres du PCPA, dans les quatre zones du programme.

Les projets sont accompagnés par le service d'appui projets et leurs responsables sont en contact régulier avec l'équipe de la cellule exécutive notamment pour le suivi financier. L'ensemble des formations à la vie associative est achevé, il a rencontré l'intérêt sans faille des nombreux participants. L'enquête sur les bonnes pratiques associatives est en cours d'analyse et

devrait donner lieu à une publication très intéressante.

Le bulletin Alternatives citoyennes est désormais sur les rails et ses prochaines publications sont programmées. La conception du site internet ([www.pcpa-congo.org](http://www.pcpa-congo.org)) est terminée et celui-ci doit maintenant être alimenté par la Cellule exécutive et accueillir un maximum d'informations fournies par les organisations membres du PCPA ».

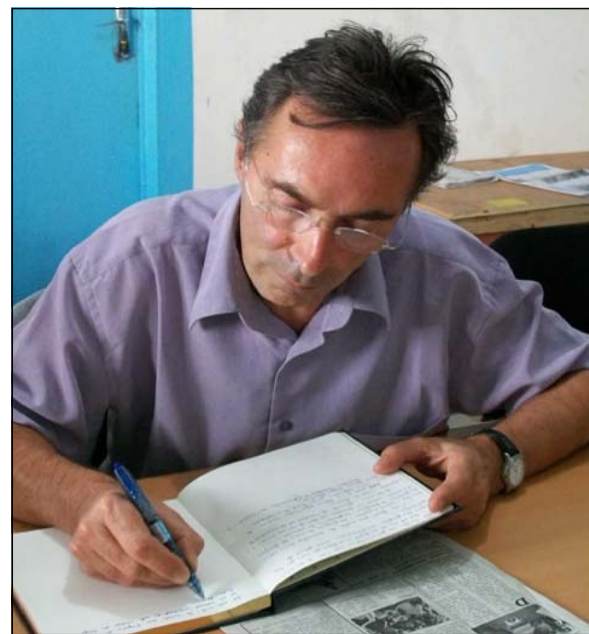
**Quelles orientations pourriez-vous donner à l'ensemble des partenaires impliqués dans le PCPA-Congo, tant en France qu'au Congo ?**

« La définition des orientations du PCPA relève de son assemblée plénière.

Nous avançons jusqu'au mois de juin

2010 selon les orientations prises en mai 2008. Si je peux me permettre de formuler des conseils à l'intention des membres congolais et français du PCPA, je les résumerais ainsi : participation, partenariat, persévérance. Ce programme ne donnera des fruits qu'avec la participation active de ses membres dans la formation, les échanges, et à travers les outils et canaux d'information mis en place. Le partenariat entre organisations congolaises, mais aussi avec les organisations françaises membres peut contribuer à augmenter la capacité et la qualité des actions par rapport à des initiatives solitaires.

Enfin, s'agissant d'un programme dont le but affiché est de renforcer individuellement



Jean Louis VIELAJUS

et collectivement les OSC congolaises participantes, la persévérance est de mise pour obtenir des résultats durables ».

**En guise de conclusion à cet entretien, auriez-vous une autre préoccupation ?**

« Tous ces derniers mois ont été marqués par une activité intense. Celle-ci était indispensable pour parvenir à tous les résultats qui ont été évoqués. Désormais, toute cette

activité et tous ces résultats doivent être rendus plus visibles aux membres du PCPA et à tous les partenaires de la société civile, de la sphère gouvernementale et des partenaires au développement. C'est ce à quoi la Cellule exécutive va s'attacher aussi désormais ».

**Propos recueillis par : Justin Ducker MAMBIKI.**

**Le CFSI et le Défap visitent trois projets à Brazzaville**

« Le CFSI, avec ses partenaires français, est fier de soutenir

*l'action de l'OCDH »*

**E**n marge de la session du Comité de pilotage d'octobre dernier, la

délégation du Comité français pour la solidarité internationale (CFSI) composée de Jean-Louis VIELAJUS et Delphine ARNOULD respective-

ment Délégué général du CFSI et Responsable programmes du CFSI, accompagnés du Représentant du Défap (Service protestant des missions)

Bernard PETERSON, (UDA) et d'Enfance ont visité trois projets créatrice de développement (ENCREDE).

à Brazzaville. Les Projets de l'Observatoire congolais des droits de l'Homme (OCDH), d'Urgences d'Afrique

(suite page 4)

## Comité de pilotage du PCPA-Congo

## La sixième session s'est tenue

La session du Comité de Pilotage (COPIL) du Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA-Congo), s'est tenue les 20 et 21 octobre 2009 au Centre d'information des Nations unies à Brazzaville.

L'objectif était de faire le suivi des activités menées par le Programme de juin à octobre 2009 dans les quatre départements d'intervention : Ouessou, Braz-

zaville, Dolisie et Pointe-Noire ; Techniques de conduite de réunion ; Planification des activités et reporting ; Gestion comptable et financière d'une association. Des réunions d'information sur le démarrage du référentiel de bonnes pra-

tiques associatives ont été réalisées, un diagnostic des OSC a été réalisé auprès de 60 structures réparties comme suit : 11 à Dolisie, 12 à Pointe-Noire, 7 à Ouessou et 30 à Brazzaville. Toutes ces OSC se sont engagées à appliquer ce référentiel. La Cellule exécutive attend

les rapports des animateurs pour passer à la phase de rédaction du document. Le COPIL qui se réunissait en sa sixième session a également validé les principales activités à mener d'ici février 2010.

Le Congo est éligible à l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTTE), initiative pour laquelle, le pays a déjà atteint le point de décision, et est sur l'atteinte du point d'achèvement. Dans cette perspective, le Comité de pilotage a demandé à l'une de ses commissions, mise en place pour réfléchir sur le partenariat Pouvoirs Publics et OSC, de penser à une stratégie de participation du programme à l'initiative PPTTE.

Pour faire aboutir le processus engagé depuis juillet dernier pour la mise en œuvre d'un Référentiel des bonnes prati-

ques associatives à travers des animations dans chaque localité du programme, la Cellule exécutive a reçu mandat de rédiger un document pertinent basé sur les grands principes associatifs : la professionnalisation, l'éthique, la transparence, appuyé par une nouvelle commission issue du Copil.

Le site web du PCPA-Congo est en cours de construction et sera bientôt disponible. Son objet est d'informer sur les activités du Programme. Les OSC désireuses de participer à l'animation de ce site web peuvent contacter la Cellule exécutive du programme.

Le premier numéro de « Alternatives Citoyennes », le bulletin d'information du PCPA-Congo, a été publié. Les OSC qui manifestent le désir de communiquer à travers cet outil sont également conviées à contac-



Une vue des travaux

ter la Cellule exécutive.

En prévision de la deuxième phase du programme, qui démarrera en juillet 2010, une évaluation intermédiaire est prévue pour le début de l'année prochaine. Les recommandations issues de cette évaluation seront utiles pour améliorer les activités et le dispositif de mise en œuvre de cette prochaine phase. Les éléments d'amélioration seront soumis à l'Assemblée plénière du programme, qui se déroulera en juin 2010. Suite à la situation qui prévaut en Guinée Conakry, les membres du Comité de pilo-

tage ont manifesté leur solidarité au PCPA-Guinée en rédigeant et validant un message de solidarité du PCPA-Congo au PCPA-Guinée.

La tenue des sessions du Comité de pilotage étant tournante, Ouessou reçoit la prochaine session, prévue dans la semaine du 22 au 28 février 2010.

La session de Brazzaville a été présidée par Félix BATANTOU OUMBA. Celle de Ouessou sera présidée par Roger BOUKA OWOKO.

**Justin Ducker  
MAMBIKI.**



Quelques membres du COPIL

zaville, Dolisie et Pointe-Noire :

18 projets financés pour un montant de 257 214 280 FCFA; 20 sessions de formation à la vie associative ont été réalisées dans les quatre modules retenus : Organisation et fonctionnement d'une associa-

tion; Techniques de conduite de réunion ; Planification des activités et reporting ; Gestion comptable et financière d'une association. Des réunions d'information sur le démarrage du référentiel de bonnes pra-

(suite de la page 3)

La visite a commencé par le Projet d'initiation des jeunes de 18 à 27 ans des villes de Ouessou et de Dolisie à la défense des droits de l'Homme (formation aux notions élémentaires de droit) porté par l'OC DH sur financement du PCPA. Au siège de l'OC DH, le CFSI et le Défap ont pu mieux comprendre les enjeux de ce projet et le niveau actuel de sa mise en œuvre. En guise de perspectives, la discussion a porté sur le devenir des jeunes ayant subi la formation. Le projet prévoit leur pri-

se en charge dans les différentes structures de l'OC DH et de ses partenaires. Le centre de santé intégré Alfred A. QUENUM sur la rive droite du Djoué, a offert son hospitalité à la délégation. Ce centre est en cours de réhabilitation et d'équipement grâce au financement du PCPA. Dr Anne TAFARO, présidente d'Urgences d'Afrique a conduit la visite guidée afin de présenter les avancées du projet. En effet, le projet concerne l'amélioration des capacités du Centre de santé intégré Alfred QUENUM de Mantsimou (accès aux soins à faible coût et équipe-

ment du centre de santé). Une séance de distribution gratuite des moustiquaires imprégnées s'effectuait lors de la visite.

A quelques encablures de la route nationale N° 1, à hauteur de l'école primaire de Mafouta, un fruit de chants, des jeux, de danses accueille la délégation. C'est le centre d'animation d'Enfance créatrice de développement (ENCREDE) qui reçoit chaque samedi environ 200 enfants pour l'animation socioculturelle.

Le projet d'ENCREDE financé par le PCPA est le « Renforcement des capacités de prise en

charge d'environ 200 enfants du centre éducatif et attractif de Mafouta (encadrement des enfants : activités récréatives) ». Ici, la délégation passe en revue les différents ateliers d'animation. De la poterie à la danse contemporaine en passant par la bibliothèque et la salle d'initiation à la lecture et à l'informatique.

Signant le livre d'or de l'OC DH, Jean-Louis VIELAJUS au nom du CFSI a dit : « Cet après-midi, la rencontre avec l'équipe de l'OC DH est un moment important de cette mission au Congo. Certes, la réputation de l'OC DH a traversé les ai-

res et la mer et est bien connue en France et en Europe.

Mais rencontrer cette équipe sérieuse et engagée, dans son cadre à Brazzaville est un plaisir et une satisfaction.

L'engagement du Comité français pour la solidarité internationale auprès des organisations de la société civile congolaise est effectif depuis près de cinq ans maintenant. Le CFSI, avec ses partenaires français, est fier de soutenir l'action de l'OC DH. Dans le cadre du PCPA, nous sommes ensemble sur une même route qui mise sur une société civile organisée, crédible,

attentive aux pratiques des puissants, au service des citoyens. Merci à Roger et à toute son équipe. Bravo sincère pour tout ce que vous faites ».

« Ce n'est pas de formule de politesse que l'on vous doit. Ni des félicitations ou des bravos. Ni même des encouragements. C'est du respect. Respect à toi Roger et à ton équipe ! Et à bientôt », écrit pour sa part le Représentant du Défap, Bernard PETERSON dans le livre d'or de l'Observatoire congolais des droits de l'Homme.

**Alain Francis  
MBEMBA**

## Le Service appui aux projets

### Les projets : l'heure du bilan

Excellente initiative prise par le service appui aux projets que d'organiser une évaluation à mi-parcours des projets dont il a la charge d'accompagner la mise en œuvre. Les concertations avec les OSC porteuses de projets aboutiront sans nul doute à un résultat très bénéfique pour le PCPA au Congo.

**D**e juillet à août 2009, l'activité du Service appui aux projets (SAP) porté par le GRET Congo a consisté à aider les OSC à préparer le démarrage de leurs projets. Il a organisé, via ses animateurs locaux, des réunions de travail avec chacune d'elles à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouessou. Le but de cette séquence d'appui était d'aider chaque OSC à réunir les conditions de mise en œuvre de son projet : l'appropriation du projet et de la convention de financement avec le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI), la mise en place de l'équipe projet (les modalités de recrutement, la répartition du rôle et des fonctions), la définition de la gouvernance interne du projet (les instances de suivi, pilotage interne ou externe, etc.) et le réajustement des chronogrammes des projets.

#### 19 projets sont en cours de mise en œuvre.

Lors de cette phase de mise en œuvre, la mission du SAP consiste à permettre aux OSC d'assurer la

bonne marche de leurs projets. C'est pourquoi, la période mi-octobre et début novembre a été consacrée à l'accompagnement de la mise en œuvre des projets. Cet accompagnement s'est traduit sur le terrain par l'organisation par chaque animateur local, avec l'appui de l'animateur principal, de séances de travail pour permettre à chaque organisation de mettre en place son système de suivi interne, clarifier la gouvernance interne de son projet et faire le point sur l'avancement des activités. A l'instar de Brazzaville, en mission à Pointe - Noire et Dolisie, l'animateur principal a appuyé les animateurs à animer ces séances de travail au sein de quelques OSC.

#### Le SAP propose un suivi simplifié des projets

Le SAP a proposé un suivi simplifié des projets. Il s'agit d'une réunion mensuelle animée autour d'un planning mensuel tiré du chronogramme général. En s'appuyant sur ce planning, chaque équipe projet fait le point des réalisations

en levant les facteurs de blocage. Ensuite, pour finir, elle fait le planning du mois suivant.

On peut relever cependant qu'au sein de plusieurs OSC (notamment celles de Pointe - Noire) le dispositif de suivi interne mis en place au démarrage du projet a bien marché. Il a permis aux OSC d'anticiper sur les retards prévisibles de calendrier, les contraintes générales du PCPA, etc. Il n'a malheureusement pas marché dans les autres localités du Programme à Dolisie, à Ouessou et chez la majorité des OSC de Brazzaville.

#### Quelles leçons tirées ?

On constate que les projets n'avancent pas à la même vitesse. 14 d'entre eux fonctionnent normalement avec un calendrier plus ou moins respecté, un suivi interne assuré, une gouvernance interne où le portage institutionnel du projet est assumé. Par contre, 5 projets sont encore au ralenti. Leurs animateurs ne sont pas assurés de toutes les conditions techniques, matérielles et politiques de leur mise en œuvre,

telles qu'elles avaient été proposées par le SAP. Ils n'ont ni achevé la mise en place de leur dispositif de suivi interne ni testé ce dispositif.

#### Le pilotage dans l'ensemble des projets

On retient à l'issue de cette séquence d'accompagnement

nement de ces instances a souvent été lourd à dérouler pour la plupart des équipes projets. Ils ont peu fonctionné ou pas du tout. Ceci a été essentiellement causé par l'absence de règles claires de fonctionnement, collectivement validées par les acteurs, la faible appro-

des projets. Ce bilan vise à réviser et si nécessaire à réajuster la stratégie et la programmation des projets pour être sur de les mener à bonne fin, aider les OSC à rendre compte à leurs partenaires, notamment financiers, commencer à tirer les leçons du projet pour

Séance  
d'accompagnement du SAP  
à Ouessou



que les instances de pilotage collectif des projets varient. Certaines OSC (les moins nombreuses) ont choisi de le faire assumer par une instance interne (le bureau exécutif, le conseil d'administration de l'OSC). D'autres l'ont fait porter par une instance plutôt externe, élargie aux partenaires opérationnels et stratégiques (comité de pilotage, comité de suivi, comité de salubrité, etc.). Mais, on a pu remarquer que le fonction-

nement du projet par l'ensemble des acteurs impliqués. Il faut dire à ce sujet qu'au sein de la majorité des OSC, très peu de membres sont informés de la mise en œuvre d'un projet financé par le PCPA.

#### Le bilan à mi-parcours pourrait être une étape importante pour les projets

C'est un examen critique et circonstancié que le SAP prépare actuellement à travers le bilan à mi-parcours

préparer un travail de capitalisation. Ce bilan a été lancé à la mi-novembre 2009. Les animateurs locaux tiennent des réunions de travail avec les équipes projets pour faire l'état d'avancement des projets. Ensuite, ils animeront des ateliers internes de bilan réunissant tous les acteurs impliqués dans le projet. Ces ateliers devraient se tenir jusqu'à mi-décembre.

Reiye  
GANDZOUNOU

Médecins d'Afrique - Union européenne

## Le bâtiment de chirurgie de l'hôpital de base de Mindouli a été réhabilité

Le bâtiment de chirurgie de l'hôpital de base de Mindouli réhabilité par Médecins d'Afrique, avec l'appui financier de l'Union Européenne dans le cadre du 9<sup>e</sup> FED (Fonds européen de développement) a été remis officiellement à la Direction départementale de la santé du Pool, le 17 novembre 2009.

**L**a cérémonie de remise a eu lieu à Mindouli, en présence de Monsieur Paul GOMA, Sous-Préfet du district de Mindouli, du

les différentes actions menées par Médecins d'Afrique dans le cadre de ce projet, tout en insistant sur les objectifs de la réhabilitation du bâtiment de chi-

seul versant et une pente de couverture très faible. Nous avons changé cet aspect des choses, en faisant deux versants. Nous avons créé, dans ce bâtiment, des bureaux pour le major, l'anesthésiste et la secrétaire. Le local de stérilisation a été réorganisé et nous avons revêtu de carreaux la partie technique du bâtiment, pour des raisons d'hygiène. Ce qui n'existait pas au départ. Toutes les menuiseries ont été réfectionnées», a indiqué Norbert MBILA, architecte, Chef du bureau ayant réalisé les études pour la réhabilitation dudit bâtiment.

ceptionner ce joli bâtiment et remerciations Médecins d'Afrique et l'Union Européenne qui ont rendu possible cet ouvrage. A nous agents de santé d'en prendre soin et de bien l'entretenir. Les bâtiments seuls ne suffisent pas, nous lançons un appel au Gouvernement pour qu'il nous envoie du personnel car nous en avons grand besoin », a dit le Docteur Guy BAFOUNDA, Médecin chef de la circonscription socio-sanitaire de Mindouli.

Après avoir reçu les clés du bâtiment des mains du Représentant de Médecins d'Afrique, qui a insisté sur le respect des conditions d'asepsie, le Docteur René MALELA, Directeur départemental de la santé du Pool a exprimé sa gratitude à Médecins d'Afrique et à l'Union Européenne pour cette œuvre.

(suite page 7)



Le bâtiment réhabilité.

Directeur départemental de la santé du Pool, des élus locaux et d'autres autorités du district de Mindouli. La réhabilitation de ce bâtiment s'est inscrite dans le cadre du projet de Réhabilitation et développement socio-économique dans le Pool volet santé, mis en œuvre par Médecins d'Afrique avec l'appui financier de l'Union Européenne.

Dans son mot de circonstance, le Docteur Davy LOUVOUEZO, Représentant de Médecins d'Afrique au Congo a présenté, de façon globale,

urgie de l'hôpital de base de Mindouli. Après cette présentation, les participants à cette cérémonie ont eu droit à une visite guidée du bâtiment.

Il comprend une salle de consultation du Médecin chirurgien, une salle d'anesthésie, une salle de stérilisation, deux salles d'hospitalisation, une salle de réveil, un bloc technique, une salle d'accueil, une salle d'attente, une salle de garde, une salle de lavage des mains et d'autres espaces protégés.

« Au départ le bâtiment n'avait qu'un

Évalués à trente deux millions quatre cent mille deux cent francs (32.400.200 FCFA) CFA, les travaux ont été effectués par l'entreprise B C E (Bâtiment, Carrelage, Etanchéité), sous le contrôle du bureau d'étude G.M.A.

« Nous sommes très heureux de ré-

Préservation de la faune et de la flore à

Ouesso et ses environs

## Les populations approuvent les activités compensatrices... et sont à pied d'œuvre

Comment trouver et garantir les activités de compensation durables aux populations vivant exclusivement des produits de la forêt ? L'interrogation mérite une réponse. Les tribunes internationales en font leur préoccupation première. Au niveau local, des expérimentations sont mises au point à tâtons. Il faut y mettre une véritable thérapie pour réduire sinon arrêter net l'exploitation abusive des forêts. Pour apporter sa pierre à l'édifice, l'Association Espoir Renaît (AER) basée à Ouesso (département de la Sangha) mène des activités alternatives à Ouesso et ses environs, pour aider ces populations à se détourner de l'exploitation abusive des forêts. La pisciculture, le maraîchage et l'élevage sont acceptés par ces populations comme activités compensatrices. L'adhésion est totale nonobstant les difficultés rencontrées.

**C**réée en 2000, l'Association Espoir Renaît, dirigée par Mme Mélanie NDOUANE est partenaire d'une association membre de l'assemblée plénière du Programme Concerté Pluri-Acteurs au CONGO, dénommée Sangha Assistance



Médicale (SAM).

L'AER dispose de deux sites de production des cultures agropastorales, pisciculture et maraîchage.

Le premier site couvrant une superficie de 6ha, compte quatre (4) étangs et plusieurs planches de cultures maraîchères. Il est situé à 1km du centre de la commune de Ouesso, c'est un véritable centre de démonstration et d'attraction pour les amateurs et apprentis de ces activités alternatives surtout au braconnage qui est beaucoup pratiqué dans la Sangha.

(suite page 7)

## INITIATIVES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La case des « Tout-petits »

## Un modèle de prise en charge de la petite enfance

Beaucoup d'obstacles au développement de base de ressources humaines en Afrique se situent au niveau des jeunes enfants (0 à 6 ans) des classes pauvres et désavantagées. La petite enfance est la période la plus propice pour exercer une influence positive durable sur la santé, l'intelligence et le développement de l'individu. La prise en charge de la petite enfance a commencé très tôt dans certains pays africains dont le Sénégal. Arrêtons-nous, sur ce pays d'Afrique de l'Ouest, donnant sur l'océan Atlantique, avec un taux d'alphabétisation d'environ 40 % de la population totale (12 millions d'habitants en 2006) qui est l'un des plus faibles au monde. Beaucoup d'efforts sont fournis au Sénégal par tous (pouvoirs publics, société civile et bailleurs de fonds) dans la prise en charge de la petite enfance. Le pays a abrité du 10 au 13 novembre 2009 la quatrième conférence internationale africaine sur le développement de la petite enfance, à Dakar. Sous l'initiative de l'Association de développement de l'éducation en Afrique (ADEA). Cette tribune, pour plus de soutien à la petite enfance, a mis en exergue une initiative louable : la case des tout-petits. Ce sont des écoles maternelles, centres communautaires qui reçoivent des enfants (3 à 5 ans) des toutes les couches pour les préparer à affronter l'école. La case des tout-petits est gérée par une institution appelée : l'Agence nationale de la case des tout-petits.

« L'Education est le moteur de l'épanouissement personnel. C'est par l'éducation que la fille d'un paysan peut devenir médecin, que le fils d'un mineur peut prendre la direction de la mine... », selon Nelson Mandela.

aux champs. C'est par cela que débutera la garderie d'enfants. Depuis lors beaucoup de temps, d'activités, d'éléments sont passés qui améliorent la prise en charge de la petite enfance.

centres communautaires. Dans lesquels des femmes communautaires) qui se regroupaient dans leurs quartiers pour créer un centre avec ou sans appui de l'Etat.

A partir de 2000, le gouvernement a pris une initiative, considérée comme une révolution, dans la prise en charge de la petite enfance en créant la « Case des tout-petits ».

### Une structure de prise en charge et intégrée de la petite enfance

La prise en charge commence depuis la grossesse à travers les sensibilisations, pour une meilleure prise en charge des enfants, et qui continuent jusqu'à l'accouchement.

(suite page 8)



Au Sénégal la première école maternelle qui a été officiellement créée l'a été en 1963. Bien avant cela, on se rappellera que les femmes en Casamance se réunissaient et confiaient leurs enfants à l'une d'entre-elles pour pouvoir aller

### De 1963 à 2000, le développement du préscolaire

En 2000, le Sénégal a atteint le nombre de 225 structures de prise en charge de la petite enfance dont 80 à 90 écoles maternelles préexistantes, en dehors des

(Suite de la Page 6)

« Médecins d'Afrique nous appuie beaucoup ; en dehors de la circonscription socio-sanitaire de Mindouli, cette ONG intervient également dans les circonscriptions socio-sanitaires de Goma tsé-tsé et de Kindamba. Nous ferons des pieds et des mains pour équiper le bâtiment en lits et matelas et le bloc opératoire en table d'opération », a-t-il déclaré.

Pour Monsieur Paul GOMA, Sous-préfet de Mindouli, « C'est une joie pour nous de recevoir ce joli bâtiment qui, j'ose l'espérer, va contribuer à l'amélioration des soins de santé de nos citoyens parce que répondant aux normes et exigences techniques. Je remercie l'Union européenne, pour son appui financier, et Médecins d'Afrique pour avoir réalisé cette œuvre qui nous satisfait. Nous espérons que cette ONG va continuer à plaider pour notre cause, pour d'autres actions. Je félicite l'entrepreneur qui a mené à bien les travaux de réhabilitation de ce bâtiment de chirurgie. Cependant, nous devons bien l'entretenir pour le maintenir propre et en bon état. Mais cette mission revient en premier lieu aux agents de santé, les soignants. Merci également au Directeur départemental de la santé pour son appui ».

Il sied de rappeler que dans le cadre de ce projet mis en œuvre dans trois districts du département du Pool (notamment Mindouli, Kindamba et Goma tsé-tsé), plusieurs activités ont été réalisées par Médecins d'Afrique parmi lesquelles : la réhabilitation du grand bâtiment de l'hôpital de Linzolo qui est déjà opérationnel, le renforcement des capacités du personnel de santé dans 13 centres de santé des trois districts (ces formations étaient axées sur la qualité des soins, la gestion des médicaments, l'eau, l'hygiène et l'assainissement), la redynamisation et la restructuration des comités de santé (COSA) des 13 centres de santé, la dotation de ces centres en matériels et équipements médicaux, l'implantation des ouvrages d'eau, incinérateurs et panneaux solaires.

Girma BOULANGA

(Suite de la Page 6)

Notons que les populations de la Sangha préfèrent la consommation du gibier que la viande d'élevage, allant jusqu'à pratiquer même la chasse aux espèces intégralement protégées par la loi Congolaise sur la faune sauvage.

C'est ainsi que l'Association Espoir Renaît tente par ces différentes activités de détourner ces populations du braconnage, et de les amener à comprendre qu'elles peuvent mieux vivre en pratiquant l'élevage, la pisciculture et autres activités que la chasse. Les activités entreprises par cette association rencontrent des difficultés telles que : l'approvisionnement en aliment de bétail pour la nutrition des poissons, en périodes de crues les étangs s'inondent et les alevins profitent pour quitter les étangs, et très souvent la nuit les voleurs visitent les sites et emportent les produits.

L'Association Espoir Renaît sollicite auprès des bailleurs et programmes (PCPA et autres) un appui au projet pour renforcer ses capacités sur les techniques de fabrication d'aliment de bétail au niveau local.

Blanchard BOKANDZA

(suite de la page 7)

Pour accompagner les parents à enregistrer l'enfant à l'état civil, il y a une marraine. Celle-ci aide l'enfant à son enregistrement à l'état civil. La marraine assurera ensuite la prise en charge nutritionnelle, sanitaire, éducationnelle de l'enfant. Ce, jusqu'à l'âge de 6 ans. A cet âge, l'enfant est inscrit à l'école élémentaire mais sa prise en charge se poursuit jusqu'à ce qu'il est 8 ans.

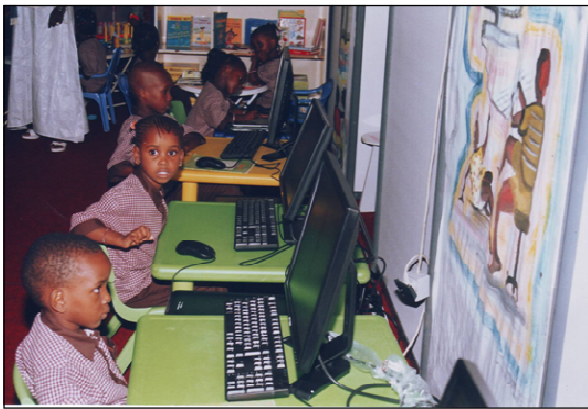
**La semaine nationale de la petite enfance : un événement riche en couleurs et en symboles mais aussi un espace de plaidoyer**

Instituée par décret présidentiel N°2007 - 1207, la semaine nationale de la petite enfance est dite aussi celle de la case des tout-petits. C'est une occasion de réfléchir, de faire le bilan, de scruter l'avenir avec beaucoup plus d'optimisme à travers des manifestations diverses au bénéfice de la case des tout-petits ipso facto de la petite enfance.

Depuis 2004, chaque année, les enfants, parents, acteurs de la petite enfance, la société civile, les amis de la petite enfance se retrouvent dans un lieu public pour célébrer la semaine nationale de la petite enfance et de la case des tout-petits. La troisième édition de la semaine nationale de la petite enfance et de la case des tout-petits, célébrée du 12 au 15 décembre 2007, avait comme thème : « l'hygiène, facteur de qualité dans la prise en charge de la petite enfance ». C'est en cela que le Sénégal marque toute son implication dans la prise en charge de la petite enfance.

**Un budget important pour une action considérable**

Avant 2000, le budget du Sénégal par rapport à cette prise en charge était assez faible à comparer à celui d'aujourd'hui.



Les tout-petits devant les ordinateurs

A cette époque (avant 2000), le budget affecté à la petite enfance au ministère de l'éducation ne dépassait pas 100 millions FCFA. C'était entre 30, 50 et 100 millions FCFA. Voici 2 ans que la seule Agence nationale de la case des tout-petits a un budget de 1.500.000.000 FCFA. Ce qui prouve à suffisance que des efforts considérables ont été faits au Sénégal. Ceci n'est pas le budget de la petite enfance mais plutôt celui de l'agence nationale de la case des tout-petits. Le budget à la promotion de la petite enfance, inclut également les sommes utilisées pour la prévention des maladies infantiles, les vaccinations, les soins des enfants, la nutrition des enfants, tous les budgets logés dans les autres ministères qui permettent de prendre en charge la petite enfance.

**Quel est alors le budget de la gestion exact de la case des tout-petits ?**

« Je voudrais vous dire que chaque case des tout-petits est spéciale. Elle est gérée par les

communautés. En fonction des moyens des communautés les budgets ne sont pas les mêmes. En fonction des initiatives prises par les comités de gestion les budgets ne sont pas les mêmes. En fonction des

relations que le comité de gestion développe avec les sociétés de la place, la diaspora sénégalaise, les budgets ne sont pas les mêmes. Je ne peux parler du budget de la case des tout-petits sachant que d'un quartier, village à un autre le budget change », a déclaré Madame Ndéye Khady Diop, Ministre d'Etat, Ministre de la Famille, de la Sécurité alimentaire, de l'Entrepreneuriat féminin, de la Micro finance et de la Petite enfance, du Sénégal. C'était lors de la conférence de presse qu'elle a donnée à Dakar à l'ouverture des assises de la quatrième conférence internationale africaine sur le développement de la petite enfance.

« Mais cela ne suffit pas il faudrait que le gouvernement s'engage davantage dans cette prise en charge, dans cette lutte pour la promotion des enfants, des tous petits du Sénégal. Cette prise en charge incombe aux ministères de la famille, de la santé, de l'éducation, de l'information, de la culture, de l'environnement, de l'agriculture.

Chaque ministère travaille en synergie avec le ministère de la famille », a-t-elle souligné.

**Définir des bonnes politiques pour améliorer la situation.**

Le Sénégal est entrain d'améliorer la situation de la petite enfance mais la route est encore longue. Le Sénégal a actuellement 1040 structures de prise en charge de la petite enfance alors qu'en 2000 il en avait que 225. Le pays a environ 2.500.000 jeunes enfants dont seulement 100 à 150.000 sont pris en charge dans ces structures.

Parmi les 1040 structures, il y a environ 500 cases des tout-petits dont 184 sont construites et achevées. Ce sont de belles cases qui sont dans toutes les régions. Les populations sénégalaises ont été tellement bien sensibilisées qu'aujourd'hui chaque village, quartier veut sa case des tout-petits, une manière de s'approprier le projet. Les moyens pour la construction faisant défaut, les populations sont prêtes à donner des abris, villas, maisons, salles pour la prise en charge de l'enfance. L'Etat les accompagne en formant les animateurs polyvalents, en mettant le matériel (le mobilier, les jeux, les jouets, les denrées alimentaires pour les repas des enfants, parfois l'ordinateur quand il y a l'électricité) qu'il faut pour une bonne prise en charge des enfants.

Les animateurs polyvalents en 2002 étaient des bénévoles, actuellement, ils sont formés dans les écoles normales ce qui leur donne le même programme de formation que les volontaires de l'Education. Ils

deviennent volontaires eux aussi et gérés par le ministère de l'Education. Une partie du personnel qui travaille dans l'encadrement des enfants est gérée par le ministère de l'Education et perçoit son salaire au niveau des inspections départementales. L'autre partie composée par des mères assistantes est gérée par les communautés ou les collectivités locales.

Les communautés ou les collectivités ont des contrats avec les mairies, avec les conseils ruraux. Ce qui leur permet de résorber leurs charges financières. A la fin du mois ces mères assistantes vont prendre leur dû au niveau de la case des tout-petits ou au niveau de la collectivité locale. Notons que les agents de la santé, interviennent dans la formation en santé et en nutrition du personnel polyvalent.

**L'initiative est entrain de séduire l'Afrique**

L'initiative fait école afin d'améliorer la prise en charge de la population de la petite enfance en Afrique. Le Mali a lancé sa case des tout-petits. Madame Aïssata Traoré Coulibaly, en 2007, responsable au ministère de l'Education de base, de l'alphabétisation et des langues nationales du Mali, s'était dite « très séduite » par la case des tout-petits et avait manifesté le souhait de voir son pays s'en inspirer.

« Je suis très séduite par le modèle et le Mali veut s'inspirer de l'expérience du Sénégal dans ce domaine pour améliorer la petite enfance chez nous. Nous voulons développer le concept au Mali mais suivant nos réalités et la

volonté des autorités est bien là », soulignait Madame Aïssata Traoré Coulibaly.

Au Mali, la case des tout-petits est devenue une réalité qui s'exprime à travers les conditions du pays. L'ONG SAVE The Children Etats unis que dirige, Mr Pablo A. Stansbery, est au premier rang dans cette prise en charge. A Sikasso, par exemple la Coordination nationale dirigée par Théra Philippe Nia AN, s'est installée et mobilise les communautés. La prise en charge de la petite enfance à travers la case des tout-petits (selon les réalités locales) donne des bons fruits. Théra Philippe Nia AN, nous a confié que, « Le programme a fait son chemin et s'exporte aujourd'hui au Mali où la première case des tout-petits est entrain de sortir de terre à Sikasso. La case des tout-petits fonctionne comme des garderies/écoles maternelles. Les parents paient pour y envoyer leurs enfants. Ce sont des structures issues de centres qui accueillent les petits pour les préparer à la scolarité. On y dessine, apprend à compter, à chanter, à écouter des contes et à s'initier à l'ordinateur. Elles sont animées par des gens des quartiers concernés Disons que la case des tout petits, ou plutôt le programme de développement de la petite enfance est une réelle chance pour booster la pauvreté de l'Afrique et donner un bon départ aux enfants dans la vie ».

**Justin Ducker  
MAMBIKI.**



Formations à la vie associative**Quatre modules pour renforcer les capacités des OSC**

Les activités menées par la Cellule Exécutive envers les OSC membres de l'Assemblée Plénière de la période de Novembre 2008 à Mai 2009 nous ont permis d'identifier des forces, des faiblesses des OSC et des opportunités qui s'offrent à elles dans le contexte du Congo aujourd'hui. Ainsi des formations ont été organisées pour permettre aux associations d'avoir plus d'emprise sur le contexte dans lequel elles évoluent, une meilleure compréhension des enjeux du monde associatif et une maîtrise d'un certain nombre d'aspects concrets incontournables dans le cadre d'une association. Ces formations s'adressaient aux personnes responsables des OSC membres de l'Assemblée Plénière du PCPA et leurs partenaires au Fonds d'Appui aux Projets. Quatre modules ont été proposés : organisation et fonctionnement d'une association ; techniques de conduite de réunion ; planification et reporting ; gestion comptable et financière d'une association.

**T**rois participants par OSC ont été désignés pour prendre part aux formations. Chacun d'eux représentait un des différents organes de gestion de l'OSC à savoir l'organe politique c'est-à-dire celui qui définit les grandes orientations de l'association (Assemblée Générale ou Conseil d'Administration ou encore bureau exécutif) ; l'organe opérationnel qui assure la concrétisation sur le terrain et au quotidien les actions de l'association (chargé de programmes ou des projets) ; l'organe de contrôle c'est-à-dire la commission de contrôle et de vérification ou d'évaluation. Exception faite pour le module intitulé Gestion comptable et financière de l'association, le chargé des finances devra obligatoirement faire partie des 3 membres.

**20 sessions de formations pour répondre aux attentes de la société civile**

Les modules qui ont été proposés sont une première étape qui permettrait aux OSC de se doter d'outils pour le respect des principes associatifs : démocratie, transparence, « recevabilité », bénévolat, et travail en commun des membres pour l'améliorer ; outils nécessaires pour répondre aux appels à projets et à la mise en place des partenariats. L'organisation et fonctionnement d'une association, ce thème a permis aux participants d'être capables de comprendre ce qu'est une association (son objet social, sa vision), connaître les différentes fonctions pour l'organisation et le fonctionnement de l'association, d'appréhender la responsabilité de la gou-



La formation à Ouesso

vernance et de l'exécutif. Les techniques de conduite de réunion, est le biais par lequel les OSC de l'assemblée plénière sont dorénavant capables d'animer efficacement les rencontres au sein de leur association et avec les populations en mettant en œuvre les différents modes et techniques disponibles ; préparer et conduire correctement une réunion ; savoir communiquer grâce à une meilleure connaissance des mécanismes. Les formations ont eu

aussi comme thème : planification et reporting. A partir de ce thème, les participants savent décomposer une action ; planifier une activité ; connaissent les différents outils de planification pour analyser les besoins de leur association ou localités d'intervention (en définir les priorités et arrêter les stratégies) et des outils simplifiés de reporting. Ils peuvent procéder régulièrement à un suivi évaluation des activités planifiées. La gestion des fonds est une

question névralgique au sein des associations qui souvent les mettent en difficultés avec les donateurs. Le PCPA a voulu assister ses membres en les formant dans la gestion comptable et financière d'une association. Les OSC membres de l'assemblée plénière ont reçu des notions comptables de base de gestion d'une association et sur ce qu'est un bilan et un compte de résultat. Ce thème leur a permis de connaître la réglementation comptable associative et d'utiliser les outils de gestion de pilotage des organisations. Ces OSC ont maintenant un plus dans la réalisation d'un budget prévisionnel.

**Quatre formateurs ont sillonné les quatre départements**

Pour la mise en œuvre des formations, le

PCPA a recruté quatre formateurs soit un formateur par module. Le formateur engagé était un facilitateur qui a aidé les apprenants à échanger leurs bonnes pratiques entre eux, mobiliser leurs connaissances à leur propre profit. Il a utilisé les méthodes dites participatives comme les exercices, les études de cas, les mises en situation, les travaux de groupe, les échanges d'expériences. Les exposés théoriques du formateur venaient enrichir les connaissances des participants.

**Alain Francis MBEM-BA**

**Les opportunités des financements pour les organisations de la société civile**

Présence d'une politique de Coopération des Nations Unies dans le pays ;

Présence des bailleurs de fonds installés localement et ayant des volets de coopération avec les OSC ;

Présence des programmes et Projets sur la concertation et le dialogue avec les pouvoirs publics ;

Prise en compte des OSC par les partenaires bi et multilatéraux dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de développement .

Reconnaissance des OSC par les pouvoirs publics ;

Mise en œuvre de l'Accord révisé en 2005 dont l'une des innovations est la reconnaissance de la participation des acteurs de la société civile comme partenaires du développement .

## A l'issue des formations qui ont eu lieu dans les quatre localités du programme, quelques participants ont réagi.

**Sévéra MPASSI**, Secrétaire comptable, Comptoir juridique junior.

« Pour nous ces formations sont parmi celles que nous avons toujours recherchées. Elles touchent les questions essentielles de la vie associative qui mettent souvent en jeu la crédibilité de nos associations, surtout lorsqu'il s'agit de justifier l'utilisation des fonds. Ces formations étaient non seulement nécessaires mais aussi indispensables. Elles m'ont permises de mieux connaître la fonction de la caissière comptable dans l'association, ceci m'aidera désormais à mieux utiliser le langage comptable et à prendre des décisions judicieuses et moins contestables dans la gestion des fonds. Je peux maintenant distinguer les travaux du plan comptable des opérations de fin d'exercice. Les formateurs ont su nous donner les outils pédagogiques, nous

transmettre de nouveaux savoirs, et nous avons partagé leur expérience. Nous espérons mettre en pratique ces enseignements pour le bon fonctionnement de nos associations ».

**Mathurin YANGOU**, animateur, Médecin d'Afrique

« Le module 1 sur l'organisation et fonctionnement d'une OSC est d'un intérêt capital, car son énoncé constitue le sous-bassement d'une OSC et par extension de la société civile. Il nous a permis de faire notre propre appréciation par rapport à notre fonctionnement habituel puis de regarder le contexte général. Après cette formation, nous avons désormais la maîtrise des principes de bases d'organisation et de fonctionnement d'une OSC pour sa crédibilité. Elle nous a donné aussi matière dans les stratégies de communication, de visibilité, de promotion, de re-

cherche de financement et dans les mécanismes de pilotage de l'OSC. Je formule les vœux que le PCPA organise une autre formation qui pourrait s'articuler autour de la question des statuts, du règlement intérieur et de tous autres textes juridiques ».

**Jean Jules GOUAKA**, Membre de la commission contrôle et vérification, Association Serment Universel

« Suite au diagnostic sur le fonctionnement et l'organisation des OSC effectué par l'équipe de la Cellule exécutive du PCPA qui a posé un triste constat sur les aspects de la vie associative, les formations ont été très attendues. Je ne saurais compter sur les doigts ce qu'elles m'ont apporté. Je me permets de dire que c'est grâce à ces formations que j'ai compris le fonctionnement, la planification des activités et la ges-

sion d'une OSC. Je suis maintenant capable de distinguer une OSC qui travaille selon la loi de 1901 et un groupe de gens unis pour leurs intérêts personnels. J'ai été impressionné par le contenu des modules présentés par des hommes de terrain de manière synthétique, claire et adaptée à la réalité, malgré le temps imparti. Nous souhaitons qu'après ces formations notre structure puisse adopter ces méthodes pour sa crédibilité. Nous voudrions que le PCPA puisse étendre à d'autres OSC pour que nous soyons plus nombreux à devenir crédibles devant les bailleurs ».

**Francis MOUYABI**, Cercle d'action pour la promotion du bien-être social (CABS)

« J'ai apprécié le module sur les techniques de réunion et sa présentation avec la méthode participative. Autrefois, nous étions ignorants de la vie as-

sociative et cette formation est venue nous éclairer.

Désormais nous savons à quoi nous en tenir dans la gestion de nos OSC. C'est pourquoi j'adresse toutes mes félicitations au PCPA-Congo qui à l'issue du diagnostic mené au sein de nos OSC a pu rapidement organiser ces formations pour relever le niveau de nos OSC ».

**Jérôme KOMBO**, Secrétaire général, Handicapes Sans Frontières Congo

« A Pointe-Noire, nous avons démarré cette formation par le module sur la planification, qui a d'ailleurs bouleversé les participants du fait que nous n'y avons jamais pensé. PLANIFIER ? POUR FAIRE QUOI ? Et avec QUEL ARGUMENT ?

M. Rigobert BELANTSI a apporté une véritable révolution dans nos associations, car avant, tout se faisait de manière dispersée,

à main levée, selon les désirs du président de l'OSC...

Avec l'ensemble des autres modules qui forment un tout, nous serons obligés pour notre crédibilité de nous remettre en question, de réviser nos textes pour mettre l'homme qu'il faut à la place qu'il faut et devant ses responsabilités, sans confusions.

Les formateurs qui sont praticiens et qui connaissent le fonctionnement des associations au Congo, nous ont fait part de leurs riches expériences avec des présentations bien synthétisées. Bravo au PCPA pour cette sélection des formateurs.

Je souhaite que le PCPA nous accorde la chance de bénéficier d'autres formations telles sur la rédaction d'un projet ».

**Propos recueillis par :**  
**Georgette MEDJA**

### CNOP-Congo : ateliers de formation

#### Après Brazzaville, cap sur Ouesso

**P**lusieurs organisations paysannes et des producteurs agricoles ont participé du 8 au 10 décembre 2009 à Brazzaville, à un atelier d'échange et de renforcement des capacités. Initié par la Concertation nationale des organisations paysannes et producteurs agricoles du Congo (CNOP-Congo), ce séminaire s'inscrivait dans le cadre du protocole d'accord passé avec le Programme concerté pluri-acteurs (PCPA-Congo).

L'objectif était de permettre à la CNOP-Congo de consolider sa base, former les élus du département de Brazzaville, aider la CNOP-Brazzaville à élaborer son plan d'action 2010-2013. Les participants ont échangé leurs connaissances sur la vision de la Concertation nationale des organisations paysannes et producteurs agricoles du Congo. Ces assises ont été une occasion d'atteindre la consolidation effective avec la base et de développer un dialogue avec les pouvoirs publics et autres acteurs politiques.

(Suite page 11)

## Une plate forme d'Organisations de la Société Civile à Pointe-Noire Plaide pour la santé à l'école.

« Plaidoyer sur la santé à l'école dans six (06) écoles du département de Pointe-Noire » tel est l'intitulé du projet sur lequel le Comité Paritaire de Concertation sur la Santé à l'Ecole (CPSE), une plate forme d'OSC portée par l'Association Nationale pour l'Education Prénatale (ANEP), mène des actions de plaidoyer. Ces actions sont menées en direction des élus locaux et de la communauté éducative de Pointe-Noire sur la problématique de la santé à l'école. L'objectif est de restaurer la santé à l'école dans le département de Pointe-Noire, par le biais des « écoles en santé ».

**A**u Congo, comme dans la plus part des pays africains, jusqu'en 1960 toutes les écoles étaient pourvues de centres de santé. Il y avait dans les écoles (du primaire au secondaire) soit une infirmerie soit un centre d'hygiène. Aujourd'hui, cette pratique a disparu, plus d'infirmeries scolaires et de centres d'hygiènes scolaires. Une enquête menée en 2006, par le Comité Paritaire de Concertation sur la Santé à l'Ecole (CPSE) dont l'Association Nationale pour l'Education Prénatale (ANEP- Congo) est membre, dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou portant sur 54 écoles a permis de mettre en exergue l'absence d'un système de santé adéquat en milieu scolaire. Le Comité Paritaire de Concertation sur la Santé à l'Ecole envisage restaurer la santé à l'école par le biais des « écoles en santé ». Transformer six (06) écoles de Pointe-Noire en milieu favorable à la santé, selon la charte d'OTTAWA, tel est le défi relevé

par la plate forme composée du Cercle d'action pour la promotion du bien-être social-CABS, du Comptoir juridique junior - CJJ, de l'Association pour le développement durable et l'écotourisme -ADE, de l'Association serment universel -ASU, d'Handicapes sans frontière -HSF, avec l'appui financier du PCPA Congo.

Pour ce faire, des actions de plaidoyer sont menées en direction des élus locaux et de la communauté éducatives des six écoles (école primaire de SIA-FOUMOU, école primaire Charles MYNYNGOU, école primaire de Cote MATEVE, école primaire Alexis MAKOSSO, Collège 30 mars 1970 et le Collège Pierre TCHYCYA de BOAMPIRE) pour les sensibiliser à la problématique de la santé à l'école.

A terme, cette démarche permettra d'informer et de sensibiliser les élus locaux et la communauté éducative (parents d'élèves, chefs de quartiers, directeurs d'écoles, enseignants...) en vue d'obtenir leur adhésion au moyen d'un en-

gagement écrit à soutenir la santé à l'école. L'objectif est également de rechercher une ligne de financement au niveau du Conseil départemental de Pointe-Noire, afin de financer la santé à l'école, d'élaborer un document synthèse de contribution à la mise en place d'une politique publique de développement en matière de santé en milieu scolaire et de structurer un réseau des écoles pilotes en santé dans le département de Pointe-Noire. Bien qu'ayant démarré avec beaucoup de retard (Juillet 2009 au lieu de Février 2009), les activités du projet se déroulent normalement. Les communautés des 6 écoles choisies ont adhéré au projet. Actuellement, les membres du CPSE s'attèlent à obtenir l'adhésion des élus locaux. Une évaluation de cette activité aura lieu courant janvier 2010, ceci avant d'enchaîner avec la mise en place des clubs de santé dans les 6 écoles retenues.

**Klément MVEMBE**

(Suite de la page 10)



Vue des participants à l'atelier.

C'était aussi une occasion de discuter sur le « projet de renforcement des capacités opérationnelles et organisationnelles » qui a reçu l'appui financier du PCPA-Congo dans le cadre des fonds d'appui aux projets. C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet que la CNOP-Congo organise ces ateliers. Rappelons que les ateliers ont été déjà organisés dans deux départements : Pointe-Noire et Dolisie. Brazzaville vient de remplir son devoir avant que ne se tienne le quatrième atelier à Ouessou.

Après Ouessou interviendra l'atelier national qui se déroulera à Brazzaville et regroupera tous les responsables des points focaux.

Le CNOP-Congo est une structure qui existe depuis 2004. Il regroupe 400 organisations de la société civile qui ont eu l'initiative de se fédérer.

**Hortense KINKODILA**

### Le taux de séroprévalence du SIDA en baisse au Congo

Le taux de séroprévalence du SIDA a baissé au Congo, passant de 4,1% en 2003 à 3,2% en 2009, a annoncé le ministre congolais de la santé et de la population, Georges Moyen, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le SIDA (NIRD : le 1<sup>er</sup> décembre 2009, célébrée sous le thème « Droits de l'homme et accès universel »). « Le taux de prévalence nationale du VIH est aujourd'hui de 3,2% contre 4,1% en 2003. Cela ne veut pas dire que la prévalence a baissé si on prend en compte les intervalles de confiance », a souligné M. Moyen, au cours d'une conférence à Brazzaville. « On peut au moins affirmer qu'on a une tendance nette à la stabilisation de l'épidémie dans le pays », a-t-il dit, ajoutant qu'il y a toujours des disparités d'un département à un autre. « Mais les variations sont moins fortes par rapport à 200 ?, d'après l'enquête qui a été menée par le Conseil de lutte contre le VIH/SIDA au courant de l'année 2009, avec l'appui financier des partenaires sociaux pour le développement dont l'ONUSIDA », a-t-il expliqué. « Les prévalences les plus élevées sont observées dans les tranches d'âges de 40-44 ans (5,6%) et 45-49 ans (5,2%), qui révèlent une tendance à la féminisation de l'épidémie au Congo puisque la prévalence chez les femmes est de 4,1% contre 2,1% chez les hommes », a-t-il noté. « Cette tendance est beaucoup plus nette dans la tranche d'âge de 30-34 ans où la prévalence chez les femmes est de 55% contre 1,8% chez les hommes », a fait savoir le ministre de la santé. Il a demandé à ses compatriotes de ne pas se tromper de cibles dans la guerre contre le VIH/SIDA. « Car l'ennemi commun, c'est le VIH/SIDA et non les personnes vivant avec le VIH, qui sont que des victimes innocentes », a-t-il dit. « Pour vaincre le VIH, nous avons besoin d'établir un partenariat stratégique avec les personnes vivant avec le VIH », a-t-il conclu.

Source : APA-Brazzaville (Congo)

## La problématique du changement climatique

Le climat se définit comme une description des moyennes et des extrêmes météorologiques en un endroit limité. Le climat est naturellement variable comme en témoigne l'irrégularité des saisons d'une année sur l'autre. Cette variabilité est normale, c'est-à-dire les fluctuations à l'intérieur d'une période de trente (30) ans par rapport au changement climatique, qui est une tendance établie sur la « Normale ». Ainsi, le climat de la Terre varie naturellement, sans l'intervention de l'Homme, suivant des cycles et des événements ponctuels.

### Origines des changements climatiques

Sans connaître l'histoire du climat, une prévision réaliste du climat futur n'est pas vraiment possible. Les particularités des climats du passé sont conservés dans les sédiments terrestres et marins, dans les glaciers et dans les traces biologiques comme le pollen, les couches des arbres, les atolls coralliens et pour les années récentes dans les témoignages humains. Des résultats de recherche particulièrement bons ont été obtenus sur l'ère des glaciations quaternaires des dernières 1,5 millions d'années avec ses suites de périodes chaudes et froides. Ces changements climatiques ont été produits à l'origine par une modification à long terme des paramètres de l'orbite de la terre autour du soleil, entraînant un changement de la répartition de l'énergie solaire sur la terre. D'autres origines des changements à long terme et court terme du climat doivent être évoquées comme le changement de l'intensité de la radiation solaire.

La phase qui a précédé le réchauffement global actuel observé depuis le 19<sup>ème</sup> siècle

fut une « petite glaciation » commencée au 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup>, et marquée par une tâche solaire. Des éruptions volcaniques fortes comme celle du Mont Pinatubo en 1991 influencent également le climat global, mais seulement provisoirement pour quelques années. De même, le phénomène du El Niño est une fluctuation climatique irrégulière et à court terme, provoqué par des interactions internes.

Les variations climatiques naturelles se manifestent sous différentes formes. Certains changements climatiques importants durent plusieurs millénaires et d'autres plus faibles ne durent que quelques années. Les zones touchées par ces variations peuvent varier de la planète entière à un espace restreint.

### Influence du climat sur l'histoire humaine

Grâce aux données météorologiques rassemblées mondialement et localement, nous pouvons interpréter l'évolution du climat global depuis le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. Elle est marquée par une augmentation irrégulière de la moyenne annuelle de la température globale, mesurée proche du sol, depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle.

Depuis 1850, l'augmentation de la température atteint 0,4 — 0,7°C (voir figure ci-dessous)

A l'aide de différents modèles, le groupe des experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a démontré

l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre auront des conséquences multiples et difficiles à cerner. Cependant, ils devraient causer des modifications, aux échelles régionale et planétaire, de la température, des précipitations et d'autres variables du climat, ce qui pourrait se traduire par des changements mondiaux dans l'humidité du sol, par une élévation du niveau moyen de la mer et par la perspective d'épisodes plus graves de fortes chaleurs, d'inondations... Ce qui change par rapport aux variations climatiques naturelles que l'Homme a pu connaître, c'est que la

réchauffement sera supérieure à tout ce qui a pu se produire, avec une élévation de température jamais atteinte depuis plus de deux millions d'années (D.Jolly, in Science & Vie, 2003).

Ce dérèglement climatique étalé sur une centaine d'année sera comparable aux variations de températures qui nous séparent d'un âge glaciaire (5 à 6°C) et donc d'une ampleur inégalée depuis au moins 10 000 ans (H. Le Treut, CNRS, 2004).

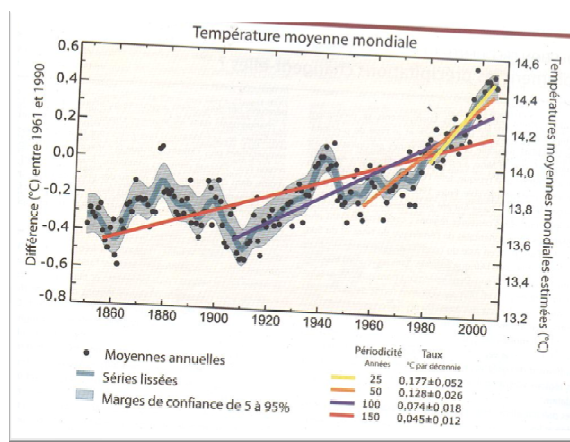
Rappelons que le dernier âge glaciaire date d'environ 18 000 ans et qu'il a fallu plusieurs milliers d'années pour que la température baisse de 5 à 6°C, il est en effet, ici question d'une centaine d'année... Notons que le Crétacé supérieur (il y a environ 80 millions d'années) fut la période la plus chaude de l'histoire de la Terre avec environ 6°C de plus qu'aujourd'hui. Les réponses des différents systèmes (climatiques, écologiques, socio-économiques) affectés par ces changements climatiques sont caractérisées par une inertie inhérente qui fait que **certaines conséquences seront irréversibles ou persisteront des millénaires.**

De surcroît, les conséquences dépasseront la capacité de réponse des systèmes naturels et humains qui pourraient être définitivement altérés ou détruits. A ce titre, le GIEC souligne l'importance des "mesures d'adaptation et d'atténuation anticipatoires". En effet, la stabilisation voire la réduction des émissions à un niveau peu élevé ne permettront plus de prévenir les changements climatiques en cours. D'autant plus qu'en général, plusieurs années sont nécessaires à la mise en œuvre de plans d'actions de la part de nos sociétés face à des problèmes importants, un temps précieux qui peut accroître considérablement la durée de certains effets.

Notons enfin que certains changements régionaux proviennent de variations climatiques naturelles et localisées qui peuvent alors paraître en contradiction ou en exagération des conséquences attendues globalement comme un refroidissement exagéré.

**Marcel Mpounza**  
Enseignant chercheur à l'université Marien Ngouabi de Brazzaville.

(Suite prochain numéro).



dans son 4<sup>ème</sup> rapport (AR4) que l'augmentation de la température n'est pas seulement produite par des causes naturelles, mais également pour une grande part par le changement anthropique de la composition atmosphérique.

Les concentrations atmosphériques mondiales de dioxydes de carbone (CO<sub>2</sub>), de méthane (CH<sub>4</sub>) et d'oxyde nitreux (N<sub>2</sub>O) ont fortement augmenté en conséquence des activités humaines entreprises depuis 1750 et dépassent largement les valeurs préindustrielles. L'augmentation mondiale de la concentration en dioxyde de carbone est essentiellement due à l'utilisa-

tion des combustibles fossiles et aux changements d'affectation des terres, tandis que la concentration accrue de méthane et d'oxyde nitreux est essentiellement due à l'agriculture. Les changements climatiques induits par cette